

RCS : EVREUX Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00559 Numéro SIREN : 533 337 895 Nom ou dénomination : A2FL
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 4473

Désignation de l'entreprise :		A2FL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		6	
Adresse de l'entreprise		3 Rue Saint-Louis 27000 - EVREUX		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET *		53333789500023		Néant			
		Par 116398		Exercice N clos le,		30062021	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
Frais d'établissement*		AB		AC			
Frais de développement*		CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
Fonds commercial (1)		AH		AI		80 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
Terrains		AN		AO			
Constructions		AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		87 643	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		208 610	
Immobilisations en cours		AV		AW			
Avances et acomptes		AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
Autres participations		CU		CV			
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH		BI		3 604	
TOTAL (II)		BJ		BK		296 252	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM		9 800	
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		8 675	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		2 871	
Autres créances (3)		BZ		CA		34 355	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Disponibilités		CF		CG		87 235	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		1 710	
TOTAL (III)		CJ		CK		144 647	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A		296 252	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise : A2FL				Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000)		DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	78 590	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	446	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	82 336	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	71 253	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	71 253	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	50 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	13 794	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	25 833	
	Dettes fiscales et sociales		DY	48 701	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	138 327		
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	291 916		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	89 349	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A2FL				Néant ☐			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD	27	FE		FF	27
	services *	FG	47 176	FH		FI	47 176
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	47 203	FK		FL	47 203
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	68 945
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	983
	Autres produits (1) (11)					FQ	285
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	117 416
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	18 088
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-660
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	56 827
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 894
	Salaires et traitements *					FY	22 249
	Charges sociales (10)					FZ	5 431
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *		GA	12 886
				- dotations aux provisions		GB	
				Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	701
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	24
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	24
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-24
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	678

Désignation de l'entreprise : A2FL										Néant ☐	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	232
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	232
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	-232
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	117 416
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	116 970
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	446
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *								HP	
		- Crédit - bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)								RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	983
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5	)	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires		A9		
					dont cotisations facultatives Madelin		A7				
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels							Exercice N			
							Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Mouvements sur immobilisations							232				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :							Exercice N			
							Charges antérieures		Produits antérieurs		

IV ANNEXE COMPTABLE

Annexe des Etats de Synthèse au 30-6-2021

1 - Préambule

L'exercice social clos le 30-6-2021 a une durée de 6 mois

L'exercice précédent clos le 31-12-2020 avait une durée de 12 mois

Le total du chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'élève à : 47 203 €

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 291 916 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 446 €

2 - Evénements significatifs et faits caractéristiques :

► **Changement de méthode ou d'estimation et impact**

Il n'y a eu aucun changement de méthode ou d'estimation sur l'exercice.

► **Faits caractéristiques de l'exercice**

La date de clôture a été avancée au 30/06/2021 afin de repartir sur une comptabilité non impactée par les différentes fermetures liées au Covid-19. L'exercice 2021/2022 devrait ainsi permettre d'afficher une exploitation normale sur 12 Mois. La date de clôture au 30 Juin, sera maintenue pour les prochains exercices.

Compte-tenu de la propagation de l'épidémie Covid-19 dans le monde au cours de l'année 2020 et du premier semestre 2021, il est considéré que, pour les périodes ou exercices clos au 31 décembre 2020 et ultérieurement, l'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée, qui existait avant la clôture de nos comptes annuels au 30 Juin 2021.

Cette crise a eu un effet non négligeable sur notre activité avec notamment une fermeture de l'établissement sur une durée cumulée de plus de 5 mois au cours de cet exercice.

La Société a effectué toutes les démarches possibles afin de sauvegarder les emplois et son activité

- Nous avons eu recours l'activité partielle pour l'ensemble du personnel sur les périodes de fermeture.
- Nous avons obtenu des indemnisations du Fonds de Solidarité à hauteur de 54.186 €
- Nous avons obtenu des aides de l'URSSAF à hauteur de 6.442 €.
- Nous avons conservé le PGE de 50.000 € obtenu en 2020

Nous n'avons pas décelé un quelconque impact financier sur la valeur des actifs et passifs au 30 Juin 2021 ou une quelconque incertitude sur la continuité d'exploitation de nos activités.

► **Evènements postérieurs**

Aucun évènement significatif postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

3 - Règles et méthodes comptables :

Les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant du règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général, modifiant le Règlement 2014-03.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

► **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

► **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

► **Stocks :**

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

► **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

► **Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

4 - Notes sur le bilan actif :**► Actif immobilisé****• Immobilisations incorporelles**

Fonds commercial	Valeur brute	Amortissem Dépréciation	Valeur nette	Taux appliqué
Fonds acheté	80 000		80 000	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	80 000		80 000	

• Mouvements des immobilisations de l'exercice**▪ Immobilisations brutes**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	80 000			80 000
Immobilisations corporelles	360 784	2 820	3 686	359 918
Immobilisations financières	3 604			3 604
TOTAL	444 388	2 820	3 686	443 521

▪ Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	286 821	12 886	3 455	296 252
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	286 821	12 886	3 455	296 252

▪ Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissem Dépréciation	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	80 000		80 000	
Matériels & outillages	97 584	87 643	9 941	3 à 10 ans
Installations générales	176 076	125 945	50 131	5 à 15 ans
Matériels de transport	3 540	3 540		3 ans
Matériel bureau & informatique	6 144	6 144		3 à 5 ans
Mobilier	76 574	72 980	3 594	7 à 10 ans
TOTAL	439 918	296 252	143 665	

► Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actifs immobilisé	3 604		3 604
Actifs circulant & charges d'avance	144 647	144 647	
TOTAL	148 251	144 647	3 604

► Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	30-juin-21	31-déc.-20
Personnel	2 907	11 729
Organismes sociaux	13 467	13 564
Etat et autres collectivités publiques	7 586	32 105
Autres créances		3 000
TOTAL	23 960	60 398

5 - Notes sur le bilan passif :

► Capital social

Mouvements du Capital	Nombre de titres	Valeur Nominale	Capital social
Début d'exercice	100	30	3 000
Emissions			
Remboursement ou annulation			
Fin d'exercice	100	30	3 000

► Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit sur la période :

Libellés	Montant à l'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise pour utilisation	Reprise pour non utilisation	Montant à la clôture
Autres provisions	71 253				71 253
TOTAL	71 253				71 253

► Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	A un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit (A)	50 000	1 021	48 978	0
Dettes financières diverses	13 794	13 794		
Fournisseurs	25 833	25 833		
Dettes fiscales & sociales	48 701	48 701		
TOTAL	138 327	89 349	48 978	0
(A) Dont emprunts contractés sur la période		Dont emprunts remboursés		

► Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	30-juin-21	31-déc.-20
Fournisseurs	5 760	3 880
Dettes sociales	42 215	39 672
Dettes fiscales	1 095	2 465
TOTAL	49 070	46 017

6 - Notes sur le compte de résultat :**► Ventilation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

	30-juin-21			31-déc.-20		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Chiffre d'affaires	47 203		47 203	459 113		459 113
Dechets	27		27	265		265
Services	47 176		47 176	458 848		458 848

► Composantes du résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

	30-juin-21	31-déc.-20
Produits financiers		
Charges financières	24	
Intérêts et charges assimilées	24	
RESULTAT FINANCIER	-24	

► Tableaux relatifs aux produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel peut se décomposer de la manière suivante :

	30-juin-21	31-déc.-20
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	232	
Sur opérations en capital	232	
<i>Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés</i>	232	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-232	

► Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts Taux:	15.00%
Allègements	191 590		28 739
Total des déficits reportables	191 590		28 739
TOTAL	191 590		28 739

7 - Engagements hors bilan**► Autres engagements donnés, reçus ou réciproques****• Engagements donnés**

Nature de l'engagement et identité du bénéficiaire si connu ou individualisé	Montant
Effets escomptés non échus Avals, cautions et garanties	
TOTAL	

• Engagements reçus

Nature de l'engagement et identité du donneur si connu ou individualisé	Montant
Avals, cautions et garanties	
TOTAL	

• Engagements réciproques

Nature de l'engagement	Montant
Commandes en cours d'immobilisations Crédit-bail, dont le détail est ci-après indiqué	
TOTAL	

► Dettes garanties par des sûretés réelles

Postes concernés	Dettes garanties	VNC des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit Dettes fournisseurs et comptes rattachés Autres dettes		
TOTAL		



commissaire
aux comptes

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAS A2FL
Siège social : 3 rue Saint Louis
27000 EVREUX
533 337 895 R.C.S. EVREUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2021

À l'assemblée générale de la société A2FL

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2FL relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société A2FL à la fin de cet exercice.



Cabinet Patrick Olivier et Associés 358 avenue de la Mauldre 78680 EPONE

Tel : 01.30.90.09.10 Fax : 09.72.52.96.83 Mail : cpo@cabinetpo.fr

SAS au capital de 10 000 euros - SIREN 792 604 647 - RCS Evreux n TVA intracommunautaire FR 88 792604647

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES REGION PARIS - ILE DE FRANCE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES
et du CENTRE

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A2FL à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société A2FL ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent,



**commissaire
aux comptes**

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société A2FL.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Epône, le 26 novembre 2021

Patrick OLIVIER
Commissaire aux comptes



Cabinet Patrick Olivier et Associés 358 avenue de la Mauldre 78680 EPONE
Tel : 01.30.90.09.10 Fax : 09.72.52.96.83 Mail : cpo@cabinetpo.fr
SAS au capital de 10 000 euros - SIREN 792 604 647 - RCS Evreux n TVA intracommunautaire FR 88 792604647
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES REGION PARIS - ILE DE FRANCE
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES
et du CENTRE



commissaire
aux comptes

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société A2FL à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Cabinet Patrick Olivier et Associés 358 avenue de la Mauldre 78680 EPONE

Tel : 01.30.90.09.10 Fax : 09.72.52.96.83 Mail : cpo@cabinetpo.fr

SAS au capital de 10 000 euros - SIREN 792 604 647 - RCS Evreux n° TVA intracommunautaire FR 88 792604647

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RÉGION PARIS - ÎLE DE FRANCE
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉE À LA CRCC DE VERSAILLES
et du CENTRE

A2FL

ACTIF	30-juin-21			31-déc.-20
	Brut	Amort-Prov	Net	
CAPITAL SOUSCRIT - NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 000		80 000	80 000
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, etc...				
Fonds commercial	80 000		80 000	80 000
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	359 918	296 252	63 665	73 963
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages	97 584	87 643	9 941	14 959
Autres	262 334	208 610	53 724	59 005
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 604		3 604	3 604
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 604		3 604	3 604
STOCKS ET EN COURS	9 800		9 800	9 140
Matières premières et consommables	9 800		9 800	9 140
En-cours de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
CRÉANCES	45 902		45 902	69 030
Avances et acomptes versés sur commande	8 675		8 675	2 224
Clients	2 871		2 871	1 927
Autres créances	34 355		34 355	64 879
TRÉSORERIE	87 235		87 235	44 157
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	87 235		87 235	44 157
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 710		1 710	1 140
ECARTS DE CONVERSION ACTIF				
TOTAL ACTIF	588 168	296 252	291 916	281 034

PASSIF	30-juin-21	31-déc.-20
CAPITAUX PROPRES	82 336	81 890
Capital	3 000	3 000
Primes et réserves	78 890	75 565
Report à nouveau		
Résultat	446	3 325
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	71 253	71 253
Provisions pour risques	71 253	71 253
Provisions pour charges		
DETTES FINANCIÈRES	63 794	67 366
Emprunts établissements financiers	50 000	50 000
Banques		
Emprunts et dettes financières diverses	13 794	17 366
DETTES COURT TERME	74 534	60 525
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	25 833	13 297
Dettes sociales	47 496	43 430
Dettes fiscales	1 205	3 799
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	291 916	281 034
FONDS DE ROULEMENT	56 320	45 576
EXCEDENT (+) BESOIN (-) FINANCEMENT D'EXPLOITATION	30 915	-1 418
TRÉSORERIE	87 235	44 157

CABINET PATRICK OLIVIER ET ASSOCIÉS
358 AV DE LA MAULORE 78680 EPONE
☎ : 01.30.90.09.10 MAIL : cpo@cabinetpo.fr
SIREN / 792 604 647 RCS VERSAILLES

A2FL

COMPTE DE RESULTAT	Montant		% du CA HT		Var N/N-1
	30-juin-21	31-déc.-20	30-juin-21	31-déc.-20	
Ventes de marchandises					
Production de biens	27	265	0.1%	0.1%	-89.8%
Production de services	47 176	458 848	99.9%	99.9%	-89.7%
TOTAL CA HT	47 203	459 113	100%	100%	-89.7%
<i>Evolution en année pleine</i>	-90%				
Production stockée					
Production immobilisée					
Subvention d'exploitation	68 945	80 866	146.1%	17.6%	-14.7%
Reprise sur amortissements & provisions					
Autres produits	1 268	9 050	2.7%	2.0%	-86.0%
PRODUITS D'EXPLOITATION	117 416	549 029	249%	120%	-78.6%
Achats consommés de marchandises					
Achats consommés de matières 1ères	17 428	168 686	36.9%	36.7%	-89.7%
Achats consommés de matières consommables					
Achats de sous-traitance					
Autres achats	5 803	24 534	12.3%	5.3%	-76.3%
Services extérieurs	51 025	107 318	108.1%	23.4%	-52.5%
Impôts & taxes	1 894	4 812	4.0%	1.0%	-60.6%
Salaires & traitements bruts	22 249	177 092	47.1%	38.6%	-87.4%
Charges sociales	5 431	34 450	11.5%	7.5%	-84.2%
Dotations aux amortissements	12 886	26 612	27.3%	5.8%	-51.6%
Dotations aux provisions					
Autres charges		2 200		0.5%	-100.0%
CHARGES D'EXPLOITATION	116 715	545 704	247%	119%	-78.6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	701	3 325	1%	1%	-78.9%
QUOTE-PART OPERATIONS EN COMMUN					
Produits financiers					
Charges financières	24		0.0%		
RESULTAT FINANCIER	-24		0%		
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles	232		0.5%		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-232		0%		
Participation des salariés					
Impôt Société					
RESULTAT NET	446	3 325	1%	1%	-86.6%

CABINET PATRICK OLIVIER ET ASSOCIES
 358 AV DE LA MAULDRE 78680 EPONE
 ☎ : 01.30.90.09.10 MAIL : cpo@cabinetpo.fr
 SIREN / 792 604 647 RCS VERSAILLES

Annexe des Etats de Synthèse au 30-6-2021

1 - Préambule

L'exercice social clos le 30-6-2021 a une durée de 6 mois

L'exercice précédent clos le 31-12-2020 avait une durée de 12 mois

Le total du chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice s'élève à : 47 203 €

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 291 916 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 446 €

2 - Evénements significatifs et faits caractéristiques :

► **Changement de méthode ou d'estimation et Impact**

Il n'y a eu aucun changement de méthode ou d'estimation sur l'exercice.

► **Faits caractéristiques de l'exercice**

La date de clôture a été avancée au 30/06/2021 afin de repartir sur une comptabilité non impactée par les différentes fermetures liées au Covid-19. L'exercice 2021/2022 devrait ainsi permettre d'afficher une exploitation normale sur 12 Mois. La date de clôture au 30 Juin, sera maintenue pour les prochains exercices.

Compte-tenu de la propagation de l'épidémie Covid-19 dans le monde au cours de l'année 2020 et du premier semestre 2021, il est considéré que, pour les périodes ou exercices clos au 31 décembre 2020 et ultérieurement, l'épidémie de Covid-19 constitue une situation avérée, qui existait avant la clôture de nos comptes annuels au 30 Juin 2021.

Cette crise a eu un effet non négligeable sur notre activité avec notamment une fermeture de l'établissement sur une durée cumulée de plus de 5 mois au cours de cet exercice.

La Société a effectué toutes les démarches possibles afin de sauvegarder les emplois et son activité

- Nous avons eu recours l'activité partielle pour l'ensemble du personnel sur les périodes de fermeture.
- Nous avons obtenu des indemnisations du Fonds de Solidarité à hauteur de 54.186 €
- Nous avons obtenu des aides de l'URSSAF à hauteur de 6.442 €.
- Nous avons conservé le PGE de 50.000 € obtenu en 2020

Nous n'avons pas décelé un quelconque impact financier sur la valeur des actifs et passifs au 30 Juin 2021 ou une quelconque incertitude sur la continuité d'exploitation de nos activités.

► **Evènements postérieurs**

Aucun évènement significatif postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

3 - Règles et méthodes comptables :

Les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant du règlement n°2016-07 du 4 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général, modifiant le Règlement 2014-03.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

► **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

► **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

► **Stocks :**

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

► **Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

► **Provisions pour risques et charges :**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

4 - Notes sur le bilan actif :**► Actif immobilisé****• Immobilisations incorporelles**

Fonds commercial	Valeur brute	Amortissem Dépréciation	Valeur nette	Taux appliqué
Fonds acheté	80 000		80 000	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	80 000		80 000	

• Mouvements des immobilisations de l'exercice**▪ Immobilisations brutes**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	80 000			80 000
Immobilisations corporelles	360 784	2 820	3 686	359 918
Immobilisations financières	3 604			3 604
TOTAL	444 388	2 820	3 686	443 521

▪ Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	286 821	12 886	3 455	296 252
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	286 821	12 886	3 455	296 252

▪ Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissem Dépréciation	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	80 000		80 000	
Matériels & outillages	97 584	87 643	9 941	3 à 10 ans
Installations générales	176 076	125 945	50 131	5 à 15 ans
Matériels de transport	3 540	3 540		3 ans
Matériel bureau & informatique	6 144	6 144		3 à 5 ans
Mobilier	76 574	72 980	3 594	7 à 10 ans
TOTAL	439 918	296 252	143 665	

► Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actifs immobilisé	3 604		3 604
Actifs circulant & charges d'avance	144 647	144 647	
TOTAL	148 251	144 647	3 604

CABINET PATRICK OLIVIER ET ASSOCIES

358 AV DE LA MAULDRE 78680 EPONE

☎ : 01.30.90.09.10 MAIL : cpo@cabinetpo.fr

SIREN / 792 504 647 RCS VERSAILLES

► Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	30-juin-21	31-déc.-20
Personnel	2 907	11 729
Organismes sociaux	13 467	13 564
Etat et autres collectivités publiques	7 586	32 105
Autres créances		3 000
TOTAL	23 960	60 398

5 - Notes sur le bilan passif :

► Capital social

Mouvements du Capital	Nombre de titres	Valeur Nominale	Capital social
Début d'exercice	100	30	3 000
Emissions			
Remboursement ou annulation			
Fin d'exercice	100	30	3 000

► Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit sur la période :

Libellés	Montant à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise pour utilisation	Reprise pour non utilisation	Montant à la clôture
Autres provisions	71 253				71 253
TOTAL	71 253				71 253

► Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	A un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissement de crédit (A)	50 000	1 021	48 978	0
Dettes financières diverses	13 794	13 794		
Fournisseurs	25 833	25 833		
Dettes fiscales & sociales	48 701	48 701		
TOTAL	138 327	89 349	48 978	0
(A) Dont emprunts contractés sur la période		Dont emprunts remboursés		

► Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	30-juin-21	31-déc.-20
Fournisseurs	5 760	3 880
Dettes sociales	42 215	39 672
Dettes fiscales	1 095	2 465
TOTAL	49 070	46 017

6 - Notes sur le compte de résultat :**► Ventilation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

	30-juin-21			31-déc.-20		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Chiffre d'affaires	47 203		47 203	459 113		459 113
Dechets	27		27	265		265
Services	47 176		47 176	458 848		458 848

► Composantes du résultat financier

Les principales composantes du résultat financier sont les suivantes :

	30-juin-21	31-déc.-20
Produits financiers		
Charges financières	24	
Intérêts et charges assimilées	24	
RESULTAT FINANCIER	-24	

► Tableaux relatifs aux produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel peut se décomposer de la manière suivante :

	30-juin-21	31-déc.-20
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	232	
Sur opérations en capital	232	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	232	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-232	

► Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts Taux:	15.00%
Allègements	191 590		28 739
Total des déficits reportables	191 590		28 739
TOTAL	191 590		28 739

7 - Engagements hors bilan► **Autres engagements donnés, reçus ou réciproques**• **Engagements donnés**

Nature de l'engagement et Identité du bénéficiaire si connu ou individualisé	Montant
Effets escomptés non échus Avals, cautions et garanties	
TOTAL	

• **Engagements reçus**

Nature de l'engagement et Identité du donneur si connu ou individualisé	Montant
Avals, cautions et garanties	
TOTAL	

• **Engagements réciproques**

Nature de l'engagement	Montant
Commandes en cours d'immobilisations Crédit-bail, dont le détail est ci-après indiqué	
TOTAL	

► **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Postes concernés	Dettes garanties	VNC des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

CABINET PATRICK OLIVIER ET ASSOCIES

358 AV DE LA MAULDRE 78680 EPONE
 ☎ : 01.30.90.09.10 MAIL : cpo@cabinetpo.fr
 SIREN / 792 604 647 RCS VERSAILLES

A 2 F L
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 3 Rue Saint-Louis
27000 EVREUX
533 337 895 RCS EVREUX

**DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU
17 DECEMBRE 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021 :

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à la somme de 445,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 445,98 euros

- En totalité au compte « autres réserves ».

Décision adoptée par l'Associée unique en date du 17 décembre 2021.

Certifié conforme
La Présidente

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

